CSSCT - COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

CSE et santé-sécurité en petite entreprise : repérer, alerter et prévenir

Dans les entreprises de moins de cinquante salariés, il n'existe pas de commission santé sécurité et conditions de travail : les missions de prévention reposent directement sur les élus du comité. Sans formation dédiée, ces missions se réduisent souvent à la remontée d'incidents déjà survenus, sans analyse ni suivi. Cette journée accélérée est consacrée aux seuls sujets de santé et de sécurité : lecture du document unique, visites de site, analyse d'un accident, droit d'alerte et suivi des mesures. Elle complète la formation générale au mandat sans en reprendre les aspects institutionnels.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 350 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus du CSE, référents santé-sécurité et salariés désignés pour les questions de prévention dans les petites entreprises.

PRÉREQUIS
Être élu au comité social et économique ou désigné sur les questions de santé et de sécurité.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les risques présents sur un poste de travail lors d'une visite de site
- Lire le document unique et en contester les lacunes de manière argumentée
- Analyser un accident du travail en remontant aux causes organisationnelles
- Déclencher le droit d'alerte dans les formes prévues
- Suivre la mise en œuvre des mesures de prévention décidées

03 Programme détaillé

M1 Risques professionnels et document unique

- Identifier avant d'agir
- Familles de risques et repérage par unité de travail
- Lecture critique du document unique d'évaluation des risques
- Articulation avec le programme annuel de prévention
- Rôle de l'employeur du salarié désigné et des services de prévention
- Atelier : Chaque participant relève deux lacunes dans un extrait de document unique remis en séance.

M2 Visites de site et analyse des accidents

- Observer le travail réel
- Préparation et conduite d'une visite de poste
- Questions à poser aux opérateurs et recueil des écarts
- Analyse d'un accident ou d'un incident par recherche des causes
- Distinction entre erreur individuelle et défaut d'organisation
- Rédaction du compte rendu et des préconisations
- Cas pratique : Le groupe reconstitue l'arbre des causes d'un accident décrit dans un dossier fourni.

M3 Alerte et suivi des mesures

- Faire aboutir la prévention
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent et formalisme associé
- Situations de harcèlement et orientation des salariés
- Suivi des mesures décidées et relance auprès de l'employeur
- Traçabilité des constats d'une réunion à l'autre
- Mise en situation : Un participant exerce un droit d'alerte face à un employeur qui conteste la gravité de la situation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 350 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr